41e Année - N° 3131. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 2 Novembre 1929

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DOUZE francs par an

ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON

R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... 1,25

Réclames (la ligne).....1,00

Commerciales (la ligne).....1 50

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

La Confiance du Pays

Pendant que la crise ministérielle se déroule normalement, que les grands partis politiques, en toute connaissance de cause, assument, conformément aux directives de leurs congrés, leurs responsabilités et discutent les engagements éventuels qu'ils pourront être appelés à prendre, le pays républicain attend sans fièvre, sans vaines manifestations, dans un calme qui n'est certes pas fait d'indifférence, et dont il convient de dégager l'instructive signification, la patriotique dignité.

Combien de fois, en effet, n'avait-on pas évoqué préventivement devant nous — épouvantail de mots, tarasque de phrases — les dangers de tout ordre qu'une crise gouvernementale pouvait faire courir à la nation.

Certains de nos adversaires irréductibles allaient jusqu'à prononcer et imprimer le mot de « crise de régime » comme si le régime et la démocratie n'avaient pas tout intérêt à s'épanouir et à se développer dans la franchise, dans la clarté, dans cette lumière inexorable que la logique même des situations projette sur les hommes et sur les faits.

On avait oublié — ou l'on avait feint d'oublier, d'un certain côté de la barricade — qu'aux élections de 1928 le pays avait, dans son ensemble, voté sans la moindre ambiguïté pour une politique de progrès et de réformes, pour une politique de paix extérieure et d'accords internationaux, pour tout un programme de justice fiscale, de justice sociale que, seuls, étaient qualifiés pour appliquer et mener à bonne fin les partis qui sont l'émanation même de la démocratie.

Si d'autre part, le jeu pernicieux mené, notamment, par les communistes, au second tour de scrutin, n'avait pas attribué, parlementairement, aux partis de gauche, toute la représentation exacte des effectifs électoraux dont ils disposaient nettement dans le pays, il n'en était pas moins vrai que les élections municipales, puis les élections sénatoriales étaient venues rappeler à tous les observateurs impartiaux, que le pays persistait dans sa volonté d'une politique franchement orientée à gauche, aussi bien à l'intérieur qu'en ce qui concernait les grands problèmes extérieurs.

Il est donc conforme aux principes comme aux faits que l'opinion publique attende avec une fervente confiance la réalisation du programme constructeur qui a été contresigné par la démocratie française.

Cette confiante attente du pays, ce « franc jeu » de l'opinion et de la presse ne sont que la traduction d'un phénomène politique que nous nous sommes toujours efforcés, ici, malgré toutes les campagnes et toutes les attaques, d'expliquer et pour la réalisation duquel nous avons inlassablement œuvré et combattu.

Nous ne nous dissimulons certes, aucune des graves responsabilités de l'heure, aucune des hypothèques qui grèvent la situation politique et le statut gouvernemental.

Mais, au moment même où les gauches s'efforcent, en répondant à l'attente du pays, de faire tout leur devoir, nous saurons, nos élus et nos militants en ont pris l'engagement, justifier cette confiance, cette attente de la démocratie et montrer que c'est en allant toujours de l'avant, que l'on sert et que l'on défend la patrie et la République.

(*La République*)

Ah ! si vous aviez un phono !

Conseil Général des Basses-Alpes

(2me Session — Septembre 1929)

Intervention du citoyen Galici sur la question de création d'une voie de dégagement de la rue Droite. (Demande formulée par le Conseil Municipal de Sisteron.)

Messieurs,

« Je m'associe entièrement aux conclusions du rapport de notre collègue Massot en ce qui concerne le principe. Il est absolument incontestable que la rue Droite et la rue Saunerie, à Sisteron, sont devenues insuffisantes pour assurer l'écoulement des véhicules de tout ordre qui les empruntent, car le nombre de ces véhicules est sans cesse grandissant et leurs dimensions de plus en plus grandes. De sorte que les jours de foire notamment, malgré l'ordre et la discipline de nos compatriotes, des embouteillages se produisent fréquemment et les pires accidents sont à redouter. Sans doute nous avons déjà grâce au zéle et au dévouement de notre distingué ingénieur en chef M. Perrissoud et grâce aux nombreuses démarches que nous avons faites auprès des ministères intéressés (guerre, finances, beaux-arts, etc) pû améliorer le dégagement de la sortie de la ville par la création d'une deuxième porte à la Porte du Dauphiné. Mais ce n'est là qu'un palliatif sans grande influence sur l'encombrement à l'intérieur de la ville. C'est ce dégagement qu'il faut chercher.

« Comment l'obtenir ?

« Le Conseil municipal de Sisteron vous demande la création d'une voie qui, partant de la rue de Provence emprunterait les terrains de la Citadelle et irait rejoindre la route du Pont de Buech. L'administration des Ponts et Chaussées parait plutôt favorable à une voie de dégagement qui passerait au contraire par le bas de la ville. Laquelle de ces deux solutions est la plus avantageuse, la moins coûteuse et la plus propre à sauvegarder les intérêts en présence ?

« Seule une étude approfondie des deux projets faite par l'administration pourra nous fixer à ce sujet.

« Il faudrait, à mon sens, demander à l'Administration de faire diligence et de nous présenter des projets très étudiés qui nous permettraient de décider en pleine connaissance de cause. J'estime en tout cas qu'aucune décision définitive ne saurait être prise en cette affaire sans que les *commerçants, industriels, agriculteurs* et *salariés* de Sisteron aient été appelés à présenter leurs observations et fait connaître leur avis. Sous le bénéfice de ces réserves j'accepte le renvoi du projet à l'Administration des Ponts et Chaussées pour étude ».

Il en est ainsi ordonné.

Que les soirées d'hiver sont longues sans phono...

RUBRIQUE DU COMBATTANT

La Retraite du Combattant

La retraite du combattant vient de subir l'épreuve de la Commission des Finances. Elle en est sortie victorieuse. Tous nos camarades ont lu qu'après une discussion sur les dégrèvements fiscaux et les dépenses nouvelles, la Commission s'était arrêtée à un accord de principe au sujet de l'utilisation des excédents budgétaires : Un milliard pour les dégrèvements, un milliard pour les dépenses. Parmi ces dépenses, elle escompte la retraite du combattant. Voilà, sur ce point le gros évènement du moment.

Certes, encore les modalités de cette retraite n'ont pas été précisées Il n'en reste pas moins que celle-ci vient d'être escomptée, du côté parlementaire, dans les dépenses du prochain budget. Nous devons en remercier comme il convient la Commission des finances, dont le geste interprète le sentiment de la Chambre avec une particulière autorité et va obliger le gouvernement à un examen désormais rapide et inévitable de cette revendication.

C'est le premier aboutissement de la campagne menée par tous nos camarades avec ardeur, conviction, opiniâtreté depuis plusieurs mois. Il est inutile de souligner qu'elle doit encore se faire plus vive et entrainer l'unanime collaboration des anciens combattants sur tous les terrains. Le succés est en vue.

De cette consécration officielle du principe de la retraite, la divergence des projets présentés par la Confédération et par l'Union fédérale apparait d'ailleurs peu grave en soi. Un accord est là, aussi, inévitable de part et d'autre, trés certainement on s'y prêtera au mieux de l'intérêt des futurs retraités. A vrai dire, ces propos sont-ils donc si éloignés dans leurs conséquences immédiates si on les considère d'un point de vue général ?

La Confédération demande 1.200 fr. à 55 ans. Chiffre plus élevé, mais réduction actuelle du nombre des bénéficiaires.

L'Union fédérale demande 500 fr. à 50 ans. Chiffre moins élevé, mais participants plus nombreux. Beaucoup plus nombreux même, car il y a incontestablement plus de combattants des classes 1895 a 1899, c'est-à-dire parmi nos camarades qui toucheraient entre 50 et 55 ans, que dans les classes 1889 à 1894, dont les ressortissants seraient appelés à toucher à 55 ans. Non sans raison également, les anciens combattants font remarquer que l'âge du repos viendra vite pour eux.

Le mieux serait, évidemment, d'avoir 1.200 francs à partir de 50 ans, et c'est précisément ce qu'espère l'Union fédérale. Mais, entre le mieux et nous il y a le ministère des Finances, il y a le Sénat. Nous aurons grand besoin d'un front unique. Et nous aurons aussi une dure bataille à mener quand il s'agira de faire reconnaître à tous les titulaires de la carte du combattant le droit à retraite, sans aucune exception, bien que tous les congrès l'aient dit et redit.

La retraite du combattant fait maintenant son chemin à grandes enjambées. Le meeting de la salle Wagram, à Paris, vient d'apporter la démonstration nouvelle, mais nécessaire à ce jour, de l'impatience des anciens combattants sur ce point devenu pour eux primordial. Tirant immédiatement argument de cette adhésion unanime de nos camarades, la Confédération nationale s'est entretenue ces jours-ci avec la Commission des Pensions de la Chambre des Députés, des moyens les plus propres à aboutir. La crise ministérielle elle-même n'a pas ralenti l'examen de ce problème, que l'on ne peut laisser sans solution. C'est bon signe et cela prouve que la revendication ne saurait pâtir des fluctuations politiques. Cela confirme également que le Parlement s'y intéresse d'une façon particulière encore que l'on n'en pouvait douter. Mais en pareille matière il est excellent de tenir en haleine les esprits et l'attention, deux choses sont à retenir aujourd'hui : le desir général d'en finir dans le prochain budget, la volonté de la Confédération de soutenir intégralement son projet.

La Confédération nationale compte à juste titre sur l'appui de tous nos camarades dans ses efforts et son action et *Maurice de Barral*, exposant à la salle Wagram l'économie du projet confédéral, a lancé un appel émouvant qui doit être entendu. Toutefois, les assistants ont, eux aussi, manifesté leur sentiment en réclamant avec une énergique insistance la retraite à 50 ans.

Un autre enseignement peut être tiré des évènements de ces derniers jours et de l'état des esprits parmi nos camarades, c'est, admis par tous, la nécessité d'emporter le morceau tout de suite et corollairement la volonté générale de travailler à l'emporter, au besoin, de haute lutte

© VILLE DE SISTERON

MONNAIES d'OR et d'ARGENT

On nous prie de communiquer au public qu'une première émission de vingt millions de nouvelles pièces devant se faire le mois prochain, « La Caisse Centrale de Change » des monnaies d'or et d'argent fait une dernière tournée dans les deux départements des Hautes et Basses-Alpes pour permettre aux personnes qui n'ont pas été prévenues à temps d'échanger leurs anciennes pièces d'or et d'argent démonétisées par la loi du 28 juin 1928 et qui n'ont plus cours.

Un agent se tiendra à la disposition du public dans les sous-préfectures, chefs-lieux de canton et communes ci-dessous, et y fera les opérations de change au cours officiel de la « Caisse Centrale de Change », paiement de suite sans formalité, chaque personne passant séparément dans une salle speciale.

Bureau ouvert de 8 heures à 16 heures.

Lundi 4 Novembre

GAP — Hotel des Négociants
RIBIERS — Isnard
SAINT BONNET — du bon Paysan

Mardi 5 Novembre

ORAISON — Hotel Bourcier
CHATEAU-ARNOUX — Michel
COLMARS — David

Mercredi 6 Novembre

DIGNE — Hotel du Commerce
MANOSQUE — de Versailles
GAP — des Négociants

Jeudi 7 Novembre

LE LAUZET — Hotel Brun
BRIANCON — Moderne
CHORGES — Bertrand

Vendredi 8 Novembre

LARAGNE — Hôtel Félix
SAINT-PAUL — Allix
MOUSTIERS-Ste-MARIE — Belvédère

Samedi 9 Novembre

BARCELONNETTE — Hotel du cheval blanc
RIEZ — des Alpes
St-ANDRE-les-ALPES — Trotabas

Dimanche 10 Novembre

MONETIER-les-BAINS — Hotel Alliey

Nota. — Afin de faciliter le travail des agents, le public est prié d'indiquer le nombre de pièces de chaque catégorie : 5, 2, 1 et 0 fr. 50.

Avis important. — Des individus ayant voulu se faire passer pour des agents de la « Caisse Centrale de Change », le public est prie de bien noter les jours et hotels où se font les opérations de la Caisse Centrale de Change et d'exiger des agents la présentation de leur carte de serivce ainsi que des tarifs officiels imprimés de la Caisse Centrale de Change.

Les personnes ne pouvant se déranger peuvent prévenir l'agent de la Caisse Centrale qui se rendra à leur domicile.

Quand vous aurez un phono.....

Pour les assurances sociales

En vue de la prochaine application de la loi des assurances sociales, les Sociétés de Secours Mutuels de Sisteron (hommes et dames) informent les intéressés qu'elles ont crée une section spéciale de membres honoraires pour les personnes âgées de 40 à 60 ans pouvant bénéficier de la loi et désirant être régies par la Caisse Primaire Mutualiste. Ces personnes moyennant un versement qui leur sera indiqué seront affiliées à l'organisme mutualiste.

Le délai des inscriptions expire le 5 novembre prochain. Il convient donc de se hâter.

Afin de faciliter ces inscriptions pour les retardataires, une permanence fonctionnera à la mairie de Sisteron, le samedi 2 novembre, de 4 heures à 7 h. du soir, sous la direction de M. Donzion, président et de Mme Massot-Devèze, présidente des sociétés de Secours Mutuels sisteronnaises.

Tous renseignements utiles seront donnés aux intéressés qui sont priés de s'y adresser munis de leur livret de famille ou de toute autre pièce d'identité.

On demande un apprenti cuisinier au Touring-Hôtel. S'y adresser.

A Louer APPARTEMENT, villa Burlière. S'adresser à Me Esmieu notaire.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Fêtes de la Toussaint.

Les fêtes de la Toussaint ont été favorisées par un temps plendide auquel nous n'étions pas habitués en pareille circonstance.

De toutes les traditions, le culte des morts est celle qui offre le plus de résistance à l'action des temps et à l'intérêt purement individuel.

Si la Toussaint est le signe précurseur de l'automne, la nature en se dépouillant à cette époque nous convie au souvenir du temps passé et de ceux que nous pleurons. Les feuilles qui se détachent de l'arbre sont autant de pleurs que nous versons sur la tombe des êtres chers que la destinée a ravis à notre affection.

Hier comme aujourd'ui, notre *campo santo* est l'objet de pieuses visites, elles sont si nombreuses que de la plus humble tombe au plus riche mausolée les quantités de fleurs apportées disent surabondamment le souvenir vivace que nous gardons de nos morts et, si notre siècle était rigousement logique il ne séparerait point de cette tradition d'autres qui comme elles ont le fondement dans la conservation des choses du passé ; l'esprit de famille, le respect des anciens, l'amour de la petite et de la grande patrie.

Honorons nos morts, comme nous les avons aimés ; que ces deux journées soient pour eux la résurection de leur passage parmi nous, communions avec eux par nos pensées et par nos cœurs, c'est le meilleur tribut que nous puissions leur apporter, et, si cette année, comme hélas, les deux années qui la précèdent aucune ceremonie officielle n'a lieu pour honorer ceux qui

pieusement sont morts pour la patrie.

montrons à ces victimes du devoir que nous ne les oublionspas et si leur souvenir est vivace en nous mêmes faisons leur l'aumone d'une fleur, symbole du lien affectueux qui unit les vivants des morts.

C'est dans ce sentiment de délicate pensée qu'une délégation de l'Amicale des Combattants a déposé ce matin une palme de lauriers au monument des morts élevé aux enfants de Sisteron, ses frères d'armes, et qu'en suite elle a voulu honorer de plus près encore ceux qui reposent dans la nécropole en déposant sur le tertre des héros un bouquet de chrysanthèmes.

* * *

Nous sommes heureux de constater que notre cimetière est depuis quelques temps très bien entretenu, nous félicitons le gardien et, si par une petite offrande nous l'encourageons, nous espérons qu'il s'aura toujours l'entretenir dans cet état, ce qui est aussi une manière d'honorer nos chers disparus,

Nouveau confrère. Nous saluons avec plaisir la venue au monde d'un nouveau confrére départemental qui a vu le jour à Digne. Ecrit dans la pure langue de Mistral ; il chante les beautés de la Provence, des provençales et des provençaux. Ses parrains en félibre ont baptisé ce nouveau né *Lou Gavouot*, journeau de l'auto prouvenço.

Nos félicitations aux parents, souhaits de bienvenu et *longe maï* au nouveau né.

Abonnés au téléphone. — Dès maintenant les réseaux qui bénéficient des relations dites en Passe-Paris indiquées aux pages 10 et 11 de la notice administrative à l'usage des abonnés au téléphone sont admis à l'échange des communications téléphoniques avec les réseaux de Langon, Lesparre La Réole, Ste Foy la Grande (Gironde), Lunel (Hérault). Chamonix, Evian Thonon (Haute-Savoie), Carmaux, Gaillac, Greulhet (Tarn),

Nécrologie. — La population sisteronnaise a été, au début de cette semaine péniblement impressionnée par le décés de deux enfants du pays qui avaient su dans le sillage de la vie se créer une petite situation. Ce sont M. Esclangon Séverin, dépositaire du *Petit Marseillais*, et M. Honnorat Auguste, distillateur.

Les obsèques de ces deux sisteronnais ont eu lieu au milieu du concours de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre par leur présence un témoignage de sympathie aux disparus et à la famille.

Dimanche décédait également M. Manteller, gérant de la coopérative *La Ruche Sisteronnaise* qui par ses attaches à Sisteron en se créant une famille avait depuis longtemps acquis droit de citè parmi nous.

En cette pénible circonstance, nous présentons aux familles Esclangon, Honnorat et Manteller nos plus vifs sentiments de condoléance.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Samedi, en soirée, Dimanche, en matinée et soirée, au programme :

LE PLUS BEAU SACRIFICE

Film sensationnel

Tournée avec le concours du célèbre aviateur **Alan Cobham**, un as de l'acrobatie aérienne.

PATSY

Charmante comédie

La semaine prochaine :

SOUS LE CIEL D'ORIENT

Bientot, la grande vedette TURCY dans la Revue **Tout en dansant.**

Echange de pièces. — Au moment ou il est fortement question d'échange de pièces or et argent pour renseigner nos lecteurs nous publions ci-dessous la valeur des dites monnaies.

Or. pièces de 100 fr., 487 fr. 76 ; 50 fr. 243 fr. 88 ; 40 francs, 195 fr. 10 ; 20 francs, 98 fr. 55 ; 10 francs, 48 fr. 78 ; 5 francs, 24 fr. 39. Ce tarif a été appliqué à la réévaluation de l'encaisse de la Banque de France, prescrite par la dite loi, et il est appliqué également aux opérations d'échange des pièces d'or aux guichets de la Banque de France que nous devons assurer en vertu de la loi de stabilisation. Il peut donc, à ce titre être considéré comme officiel en ce qui concerne les échanges effectues aux guichets. Toutefois les opérations traitees entre particuliers demeurent libres en ce qui concerne les anciennes monnaies d'or, qui ont perdu leur caractère monétaire en vertu de l'article 9 de la loi du 25 juin 1928.

Téléphone. - L'administration des P.T.T. fait counaître que l'échange des communicatians téléphoniques est dès maintenant autorisé entre tous les réseaux des départements de la région c'est-à-dire (Bouches-du-Rhônes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Var, Vaucluse et Alpes-Maritimes).

Foire. - Aprês demain lundi aura lieu à Sisteron une foire qui compte encore parmi les bonnes avant la venue de l'hiver. Pour elle, espérons en la clémence du temps.

CINÉMA - CASINO

Cette semaine, au programme :
ECLAIR-JOURNAL, actualités.

Mon titre et ma femme

Comédie sportive en 5 parties

Le Démon des Steppes

Grand drame d'actualités russe tourné en Russie, avec l'artiste *Oxana Podlesnaïa*.. Aller Retenir vos places.

Les articles Scolaires de Bureau et de Bazar sont en Vente à l'imprimerie-Librairie Papeterie LIEUTIER, Sisteron.

REMERCIEMENTS
et avis de Décès

Madame Veuve Auguste HONNORAT et sa famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur Auguste HONNORAT

survenu à Sisteron le 29 octobre à l'âge de 64 ans.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Etat-Civil.

du 25 au 31 Octobre 1929.

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Marie-Louise-Clémentine Moulet, veuve Reynaud, 59 ans, quartier de Castagny ; Polet-Pierre-Antoine Manteller, 49 ans, rue Mercerie ; Pascal-Séverin-Henry-Casimir Esclangon, rue Droite, 57 ans ; Auguste Honnorat, 64 ans, rue de la Pousterle.

Vaches laitières à vendre

S'adresser au bureau du Journal.

REMERCIEMENTS

Les familles Manteller, Eysseric, remercient leurs parents, amis et connaissances, des nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur Manteller Pierre

leur regretté époux, père, frère et beau-frére.

A Vendre de gré à gré

1° **Une maison** à usage de restaurant, sise à Sisteron, composée de cave, rez-de-chauussée, 1er et 2me étages, galetas au-dessus, chambres au côté.

2° **Une vaste bergerie** et grenier à foin au-dessus, jardin au côté, située à la Beaume, près de l'école.

3° **Une propriété** complantée en amandiers et oliviers, quartier de Devant-Ville à Sisteron, convient pour paturage.

4° **Une maison** à Salignac, quartier de Sens avec terres et prés arrosables, eau de source abondante, terre au sec et bois, convient à l'élevage et au jardinage.

Pour visiter et traiter s'adresser le samedi et jour de foire à M. Giraud Claudius, au restaurant de l'Evêché à Sisteron et en semaine à Salignac, quartier de Sens.

A VENDRE

PETITE CAMPAGNE situé à **Salignac**, quartier du PLAN, comprenant : *Maison d'habitation, 4 pièces ; 3 écuries, grenier à foin, caves, etc.. contenance 2 hectares environ, bois, labourables et arrosage.*

Pour renseignements s'adresser à M. Estellon, à la Silve, Mison.

Etude de Me **Guillaume BUES**
Notaire à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE de fonds de commerce

Deuxième et dernière insertion

Suivant acte reçu par Me **Bues**, notaire à Sisteron, le cinq octobre mil neuf cent vingt neuf, enregistré à Sisteron le sept octobre suivant, folio 103, case 519, Monsieur **Frédéric-Joseph BONNEFOY**, propriétaire et Madame **Louise-Victorine BOYER**, épicière, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur **Louis-Julien-Constant QUEYREL**, épicier, demeurant actuellement à Sisteron et auparavant à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère) le fonds de commerce d'

EPICERIE

exploité par Madame **Bonnefoy**, née Boyer, à **Sisteron**, rue Droite n° 32.

Cette vente a été publiée dans le Bulletin annexe du Journal Officiel du mercredi 30 octobre 1929.

Les oppositions s'il y a lieu seront valablement reçues à Sisteron, en l'étude de Me Bués, notaire au dit lieu ou domicile a été élu, dans les dix jours de la deuxième et dernière insertion du présent avis.

BUES, notaire.

© VILLE DE SISTERON

la Nouvelle Camionnette CITROEN

1800 kg. charge utile

moteur 6 cyl. 14 CV

Souplesse

Force

Economie

Rapidité

Livrable dès le 1e octobre 1929

Renseignez-vous à

l'agent FRANCIS JOURDAN

— Garage Moderne — SISTERON —

GRANDS MAGASINS MODERNES
AUX
DAMES DE FRANCE
78, Boulevard Gassendi -:- DIGNE

Actuellement
RECLAME
des prix

Lapeton

Couvertures Chauffage

VENTE AU COMPTANT ET AVEC FACILITES DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON,
Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE
Mme BORRELY, Villa Polge, VEYNES.
Téléphone N° 48 —
C. C. Postal 61-72 Marseille

BANQUE DES ALPES

société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) — SERRES (Samedi) — La MOTTE-du-CAIRE — LUS-la-CROIX-HAUTE — L'ARGENTIERE (samedi) — BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

F. IMBERT

53, Rue Droite — SISTERON

-o- Bijouterie Or -o-
Parures pour Mariages
Fantaisies en tous genres
—:— *Horlogerie* —:—
Montres - Réveils - Pendules
(*toutes marques*)
carillon westminster
à partir de 390 frs.
Luneterie — Optique
ordonnance en 3 jours
La maison se charge de toutes réparations et transformations.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

FORCALQUIER 31 octobre, hôtel des Voyageurs ;
Les MEES 1e Novembre, hôtel Barras ;
DIGNE 2 Novembre, hôtel Boyer-Mistre ;
SISTERON lundi 4 Novembre, hôtel des Acacias.

Nouvelle Ceinture perfectionnée pour déplacement de tous organes.
"Traité de la Hernie" franco sur demande à M. GLASER, 44, boulevard Sébastopol, Paris.

- Cabinet Dentaire -

A. SILVY
CHIRURGIEN - DENTISTE
Cabinet ouvert le Dimanche.
2, *Rue Paul Arène* — SISTERON.

ELECTRICITE et MECANIQUE - AUTO -

C. FIASTRE père et fils
électriciens-spécialistes
TÉLÉPHONE 80

6, Rue de Provence
SISTERON (Basses-Alpes)
Registre du Commerce Digne 827

—o— **RÉPARATIONS** —o—

Dynamos — Magnétos — Accumulateurs

Equipement électrique de voitures

STOCK ACCUMULATEURS DININ

Fournitures pour autos et T. S. F — Agence RADIOLA

Revision et mise au point de Moteurs — Réparations — Stock Dunlop
Poste de Gonflage — Fournitures générales — Essence SCHELL — Huile, etc.

ŒUFS FRAIS GARANTIS

Victor VIGNET
aviculteur, St-Pierre-le-Bas, SISTERON

Avis. - Je ne livre que des œufs portant *mon nom* et la date du jour de ponte.

En ce moment :
Poulets de grain, le kilog **15** frs.

Entreprise Moderne

de Comptabilité et de Contentieux

Informe sa nombreuse et fidèle clientèle, que sous une nouvelle direction 86, du Boulevard Gassendi, 2e étage. Elle se tient à la disposition de tous les commerçants pour :

L'organisation moderne et rationnelle de leurs comptabilités :

La rédaction de tous leurs actes ;

La vérification **gratuite** de leurs feuilles d'impôts, etc...

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronches et des poumons accompagnées d'essoufflement, d'oppression, d'expectoration opiniâtre, la Poudre Louis Legras réussit merveilleusement. En moins d'une minute, elle calme les crises d'asthme de catarrhe, d'essoufflement, la toux des bronchites chroniques, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Les cafés en boite F. LATIL, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers et à Peipin chez M. Germain Mondet.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Transports - Sable - Gravier
Vente de Fumier
Bois de chauffage scié ou non
PRIX MODERÉS

S'adresser
Joseph ANDINE
- 7 Rue de Provence - **SISTERON**

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles

Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

AGENCE

de la grande marque française

fabriquant de la plus petite
- à la plus grosse voiture -

RENAULT

— Moteurs à 4 et 6 cylindres —

Les plus economiques des voitures modernes
vendues aux meilleurs prix.

Entretien des voitures assuré par les

ATELIERS DE RÉPARATIONS

Les mieux outillés de la région.

Travail rapide et consciencieux.- Prix modérés

Stocks importants de pièces de rechange

pour tous véhicules de série.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON